



Envie d'en savoir plus sur les autres services de l'Abrapa ?

- › Aide aux actes essentiels (aide à la personne)
- › Aide aux actes quotidiens (entretien du logement et du linge)
- › Soins Infirmiers à Domicile
- › Aide aux familles
- › Animation - Prévention

Née à Strasbourg, l'Abrapa est la plus ancienne et la plus importante association d'aide et services à la personne dans le Bas-Rhin. Depuis 2017, elle se développe désormais sur d'autres territoires dans le prolongement de ses valeurs historiques.



Téléassistance
« Bip Tranquille »

La Téléassistance comment ça marche ?

1

J'ai besoin d'aide



2

J'appuie sur le bouton d'alerte



3

Un opérateur de la centrale d'écoute me répond 7j/7 - 24h/24



4

En quelques minutes il prévient mon réseau de proches ou fait intervenir les secours



VOUS & VOS PROCHES

La gamme Bip Tranquille :
être bien entouré,
24h sur 24...



www.abrapa.asso.fr

03 84 86 27 99

155 rue du Levant
BP 10182 • 39005 Lons-Le-Saunier Cedex

contact.jura@abrapa.asso.fr



www.facebook.com/abrapaofficiel/

© Mirella - iStock - 843 341 798 • crédits photo : Thinkstock - Fotolia - iStock - 11/22
BIP DOC PEC 3906 V2

L'ÉTHIQUE
ASSOCIATIVE
À VOTRE
SERVICE !





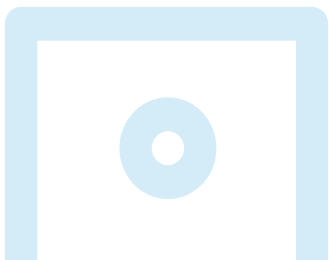
Le Bip Tranquille : des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation !

Mission associative :

Depuis 1961, l'Abrapa, Association d'aide et services à la personne s'engage pour répondre aux besoins de chacun.

Petite Enfance, Soutien à domicile, Solutions d'hébergement : des services évolutifs et adaptés à toutes les étapes de la vie.

« Choisir l'Abrapa c'est opter pour le professionnalisme d'une association humaine et bienveillante dont la mission est reconnue d'utilité publique. »



› Pour personnes autonomes, à domicile et en extérieur :



BIP MOBILE

Boîtier discret avec bouton d'alerte et géolocalisation, à poser sur support ou à garder avec soi en extérieur

› Pour personnes en perte d'autonomie à domicile :



BIP CLASSIQUE

Médaille étanche d'alerte à porter 24h sur 24 et transmetteur

Pour choisir votre dispositif et découvrir les options et accessoires disponibles, contactez-nous !

Les plus :

- › Des tarifs modulés en fonction des revenus (devis gratuit sur simple demande*)
- › Des aides financières complémentaires :
 - Crédit d'impôt de 50%**
 - Aides possibles selon votre situation (caisses de retraite, Conseil départemental du Jura, MDPH, communes)
- › Un abonnement **sans engagement de durée**
- › Une **société d'intervention qui peut prendre le relai** en cas d'absence du réseau de proches

* Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

** Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
Photos non contractuelles.

Nous contacter
03 84 86 27 99

biptranquille.jura@abrapa.asso.fr